Église de l'Assomption de la Vierge

Ajain (23)

Roger de Laron, seigneur d'Ajain, fait édifier en 1186 une église attenante à son château, aujourd'hui disparu. En 1310 l'église passe sous la juridiction de l'abbaye de Cluny puis de celle de l'évêché de Limoges à partir de 1534.
Au cours du XIVe siècle un chemin de ronde et des tourelles d'angle sont construites dans le but de fortifier l'église et un ensemble décoratif est peint à l'intérieur, avec notamment des scènes historiées et des personnages sur le mur du chœur.

En 1591 quelques travaux structurels sont entrepris et le chemin de ronde courant à la hauteur du toit sur les façades latérales est supprimé.
Au cours du XVIIIe siècle l'évêque de Limoges demande le blanchiment de l'intérieur de l'édifice. Parallèlement, un auvent est construit, précédant le portail occidental, mais il sera détruit en 1904.

En 1828 une vaste campagne de travaux modifie la façade occidentale : le clocher-mur en pierre de taille est abattu pour être remplacé par un pignon en pierres de granite irrégulières et un nouveau clocher est édifié au-dessus de la travée ouest. Une tribune en bois avec une balustrade est construite au niveau de la première travée de la nef. La famille de La Celle, alors notables d'Ajain, commande un grand retable et un nouveau décor peint sur les murs et les voûtes de la nef autour de 1830.

L'église d'Ajain se compose d'une nef unique à chevet plat et d'une chapelle datant de 1828 accolée au sud de la dernière travée. Une sacristie, sur le chevet, semble avoir été construite sur les fondations d'une sacristie plus ancienne.
La nef se compose de trois travées de plan carré dont la dernière forme le chœur. Elles sont toutes voûtées sur croisées d'ogives avec formerets qui retombent sur des colonnettes à chapiteaux ornés de crochets. Celles-ci reposent sur des consoles sculptées où sont représentés des masques humains très expressifs.

Le classement au titre des monuments historiques de l'église en 1930 permet d'impulser une vaste campagne de restauration dans les années suivantes. Dès 1932, et sous la direction de M. Harot, architecte en chef des monuments historiques, une nouvelle couverture de tuiles plates est posée au-dessus de la nef et une autre d'ardoises sur le clocher, remplaçant des couvertures plus anciennes. De plus, les lucarnes de zinc « sans style qui encombrent et enlaidissent la base du clocher », d'après l'architecte, sont remplacées par des abat-son. Les vitraux, en très mauvais état, sont restaurés et les fenêtres sont munies d'un grillage de protection. Le soubassement intérieur est rejointoyé et le plafond de la chapelle sud est restauré.

En 1935 en raison d'un décollement d'un enduit ancien et de la présence de salpêtre dans les murs, l'intérieur de l'église est doté d'un nouvel enduit au ciment sur une hauteur de deux mètres.

Première travée de la nef
avec les décors du XIVe siècle

Plus de quarante ans plus tard, en 1979, les couvertures de la nef sont refaites en tuiles plates tandis que des bardeaux, dont l'utilisation est courante sur les clochers creusois, sont posés sur la toiture du clocher.

À la fin des années 1990 l'église d'Ajain fait l'objet d'une étude préalable qui permet de mettre en évidence un décor peint datant du XIVe siècle, en bon état de conservation. Ces peintures murales viennent s'opposer au décor homogène et cohérent de l'église, composé d'un ensemble du XIXe siècle : décor peint, mobilier, vitraux et aménagement liturgique.
Se pose alors la question de la conservation du décor du XIXe siècle ou du dégagement des peintures du XIVe siècle, témoignant de l'histoire

ancienne de l'église. L'inspection générale des monuments historiques a alors décidé de la mise en place d'une zone expérimentale sur la première travée occidentale de la nef où le décor du XIVe siècle serait mis au jour.
Les travaux de restauration ont cependant commencé par l'extérieur du bâtiment, afin d'assurer le clos et le couvert avant la restauration des décors intérieurs. En 2005 la tranche de travaux extérieurs s'attache aux façades : les joints sont piochés et refaits, avec une attention particulière portée sur la texture des nouveaux enduits et leur intégration aux enduits anciens conservés. Les parties les plus soumises aux effets de l'humidité sont assainies et l'ensemble des couvertures et des charpentes est restauré.
La seconde phase de travaux, à l'intérieur, n'a concerné que la restauration de la première travée de la nef. Le décor ancien est alors totalement dégagé. Les peintures murales, assez bien conservées, montrent une forte vivacité de tons. Les zones du décor qui avaient disparu sont réintégrées avec la technique du *tratteggio*, permettant de faire la différence entre les parties conservées du décor et les restitutions. Celles-ci ont été rendues possibles par le caractère géométrique du décor, composé de faux joints entouré de frises à motifs de feuillages ou à motifs géométriques.
Au-delà de la restitution des peintures médiévales, les travaux intérieurs de la première travée se sont attachés à rendre cet espace cohérent avec la modification des dispositions de l'entrée de l'église. Ainsi, l'escalier menant à la tribune est-il déplacé et remplacé, tandis qu'une nouvelle balustrade en bois à barreaux tournés prend la place de celle en fonte de fer du XIXe siècle dans le but de s'harmoniser avec le décor médiéval.

Cette expérimentation n'a pas été suffisamment convaincante pour pousser au dégagement de l'ensemble des peintures anciennes de l'église. La conservation des monuments historiques a souhaité procéder à une étude plus exhaustive des peintures du mur du chevet afin de disposer de plus d'éléments avant de

Détail de restitution du décor du XIVe siècle selon la technique du *trattegio*

Chœur de l'église avec le retable et le décor du XIXe siècle

prendre une décision sur le parti de restauration générale. Cette étude de sondages, menée en 2010, a permis de mettre en valeur une stratigraphie de décor particulièrement complexe puisque le mur du chevet présente, au-dessus du décor médiéval, plusieurs couches de décor datant de l'époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) et de plusieurs décors du XIXe siècle. Face à cette riche stratigraphie, la commune et l'État doivent établir un programme cohérent permettant d'achever la mise en valeur de l'édifice.

M.B.

Sources :
Dossier de protection monuments historiques, CRMH, DRAC du Limousin

HOURLIER Thierry, *Église paroissiale de l'Assomption de la Vierge d'Ajain (Creuse)*, Étude historique et archéologique, 1999

ROSSIGNOL Gilles, *Le guide de la Creuse*, La Manufacture, Besançon 1991